

**RÈGLEMENT 2009/2011
DU CONCOURS NATIONAL PROFESSIONNEL
POUR MENUISIERS ET ÉBÉNISTES**



RÈGLEMENT 2009-2011 DU CONCOURS NATIONAL PROFESSIONNEL POUR MENUISIERS ET ÉBÉNISTES

CYCLE DE SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Remarque : conformément au principe d'égalité entre hommes et femmes, toutes les personnes ou leur fonction, qu'elles soient citées au masculin ou au féminin, sont valables pour les deux sexes.

1. Organismes

Le concours est organisé par le VSSM (Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten) en collaboration avec la FRM (Fédération romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpentes, des fabriques de meubles et des parqueteurs)

2. Objectifs

Ce concours professionnel a pour objectifs l'encouragement à la formation professionnelle et la promotion de la menuiserie auprès du grand public.

Il permet à de jeunes professionnels, aux compétences particulièrement élevées, de comparer leurs performances dans le cadre d'une compétition loyale.

Les meilleurs participants auront en outre la possibilité de représenter la Suisse lors du championnat du monde des métiers à Londres en 2011

La participation au concours international n'est pas possible sans participation au cycle complet du concours national.

3. Conditions de participation

Sont admis à participer au concours national les apprentis menuisiers et ébénistes et les jeunes menuisiers et ébénistes **qui sont nés après le 1^{er} janvier 1989.**

4. Orientation

Le déroulement des différentes étapes de sélection font parties intégrantes du présent règlement

4.1 Directives pour les sélections cantonales

4.2 Directives pour les championnats régionaux

4.3 Directives pour l'équipe suisse menuisier et ébéniste

4.4 Directives pour les championnats nationaux

Les représentants des associations professionnelles (FRM + VSSM) travaillent ensemble pour parfaire les épreuves pour la sélection cantonale, les championnats régionaux et les championnats suisses. Les épreuves ainsi que les critères de jugement sont définis par les membres du jury.

Les documents sont édités en trois langues (français, allemand, italien) ; l'organisation transmettra, à chaque étape de la sélection, les détails d'exécution des tâches aux participants.

5. Publication et inscription

5.1 Sélection cantonale

La publication se fera par le biais des associations cantonales. Toutes les associations participantes communiquent à l'organisateur du cycle de sélection les dates afin que la presse professionnelle puisse les publier. En outre, toutes les écoles professionnelles et les collaborateurs de ces écoles peuvent recevoir directement ou indirectement le matériel d'information adéquat.

Un exemplaire du règlement sera remis personnellement à tous les inscrits qui le reconnaissent en signant leur inscription à la sélection cantonale.

5.2 Championnats régionaux

La FRM et le VSSM convoqueront les candidats

5.3 L'équipe suisse de menuisiers et ébénistes

La FRM et le VSSM convoqueront les candidats pour les différents concours de l'équipe de suisse menuisiers et ébénistes

5.4 Championnats nationaux

La FRM et le VSSM convoqueront les candidats pour les championnats de suisse menuisiers et ébénistes. La couverture de l'événement se fera par le biais de la presse professionnelle et régionale.

6. Admission

Sont admis au cycle de sélection :

Les candidats qui remplissent les conditions et acceptent le règlement

7. Organisation

7.1 Sélection cantonale

La sélection au niveau cantonale incombe aux associations cantonales. La sélection doit être terminée pour la fin décembre 2009. Au mois de janvier 2010 tous les noms des candidats sélectionnés pour les championnats romands devront être communiqués à la FRM. Les 3 meilleurs de chacun des cantons seront retenus.

Les experts pour cette sélection seront désignés par l'association cantonale organisatrice des championnats romands. La FRM tient à disposition une tâche de sélection avec les critères de jugement et les plans nécessaires à l'exécution.

Pour les lauréats à la finale romande, une journée d'information obligatoire aura lieu le 9 janvier 2010 au campus de la l'école artisanale de la ville de Berne. Une convocation sera faite à cet effet.

7.2 Finale Romande/Concours régionaux

Les 3 meilleurs participants de chaque canton prendront part à la finale romande. Cette finale aura lieu au printemps 2010 dans un cadre encore à définir, et durera 2 jours pour chaque candidat. A l'exception des outils manuels et des petites machines, l'organisateur mettra à disposition l'infrastructure nécessaire.

La FRM et le VSSM élaborent une tâche de sélection avec les critères de jugement et les plans nécessaires à l'exécution.

Les inscriptions et convocations des candidats seront faites par le secrétariat de la FRM

La finale romande fait partie des trois concours régionaux organisés en suisse (Deux en suisse alémanique et un en suisse romande). Les trois meilleures de chaque concours seront sélectionnées.

- Suisse-alémanique et Tessin 6 candidats
- Suisse-romande 3 candidats

Si un des candidats se désistent pour l'équipe de suisse, le suivant sur la liste prendra sa place. Cette nomination ne peut intervenir qu'avant le début de la première manifestation.

7.3 Equipe suisse menuisier et ébéniste (VSSM-FRM)

Les 9 meilleurs suisses composent l'équipe de suisses, respectivement 3 candidats romands (FRM) et 6 candidats alémaniques (VSSM). Ils se confronteront sur 4 manifestations (Exposition privée, Centre commerciaux, Portes ouvertes d'entreprises etc...) dans une période entre avril 2010 et octobre 2010. Les points acquis durant ces concours ponctuels seront pris en compte lors du jugement final des championnats suisses.

7.4 Championnat suisse menuisier et ébéniste (VSSM-FRM)

Les 9 meilleurs suisses qui composent l'équipe suisse menuisiers et ébénistes se confronteront cette fois en final afin de désigner le menuisier et l'ébéniste qui se rendront à Londres, Angleterre, pour les championnats du monde 2011. Ces championnats suisses se dérouleront du **3 au 7 septembre 2010 à la foire OBA à St-Gall**, et dureront 4 jours par candidats (2 jours pour une tâche menuisier et 2 jours pour une tâche ébéniste). Le meilleur menuisier et le meilleur ébéniste représenteront la suisse aux championnats du monde 2011 à Londres. A l'exception des outils manuels et des petites machines, l'organisateur mettra à disposition l'infrastructure nécessaire.

7.5 Camps d'entraînement pour les championnats du monde (VSSM-FRM)

Le candidat menuisier et le candidat ébéniste sélectionnés en automne 2010 devront obligatoirement participer à des camps d'entraînement organisés d'une part par SWISS-SKILLS et d'autre part par les experts internationaux de nos fédérations (FRM/VSSM).

Quelques conditions indispensables sont à respecter par les candidats sélectionnés pour les championnats du monde :

- Suivre les camps organisés par SWISS-SKILLS pour l'équipe nationale en vue des championnats du monde.
- Suivre les deux semaines d'entraînement organisées par la FRM et le VSSM entre octobre 2010 et septembre 2011

- Pour les candidats sélectionnés, l'année 2011 devra être axée sur l'objectif « championnat du monde ». De ce fait service militaire, voyages, etc., ne sont pas compatibles avec une bonne préparation.

Si un candidat ne satisfait pas à ces exigences il sera écarté du cycle.

A l'exception des outils manuels et des petites machines, l'organisateur mettra à disposition l'infrastructure nécessaire.

8. Tâches de concours

8.1 Sélection cantonale

Lors de la présélection, le critère principal sera porté sur la finition artisanale, ceci signifie que l'essentiel de l'estimation est basé sur le travail manuel. De plus, « l'utilisabilité » de la tâche sera aussi prise en considération. La tâche unitaire à réaliser comprend des éléments de menuiserie et d'ébénisterie. Sa réalisation demande 1 journée de travail. La FRM et le VSSM tiennent à disposition une tâche avec les critères de jugement.

8.2 Finale Romande (FRM)/Concours régionaux

Le degré de difficulté et les exigences de la tâche pour la finale romande seront évalués en fonction des critères d'appréciation du concours international. Menuisiers et ébénistes disposeront de 16-18 heures pour réaliser la même pièce. La tâche sera portée à la connaissance des candidats avant le concours. Quelques semaines avant le concours, les candidats recevront la liste des matériaux pour l'objet à exécuter ainsi que toutes les informations nécessaires. La pièce sera identique sur l'ensemble des qualifications régionales. (1 en suisse - romande et 2 en suisse - alémanique)

La FRM et le VSSM élaboreront la tâche ainsi que les critères de jugement nécessaires.

8.3 Equipe suisse menuisier et ébéniste (VSSM-FRM)

Le degré de difficulté et les exigences de la tâche pour les concours de l'équipe de suisse menuisiers et ébénistes seront évalués en fonction des exigences du concours international. Menuisier et ébéniste disposeront de une journée pour réaliser la même pièce. La tâche sera portée à la connaissance des candidats avant le concours. La FRM et le VSSM élaboreront les tâches ainsi que les critères de jugement nécessaires.

A l'exception des outils manuels et des petites machines, l'organisateur mettra à disposition l'infrastructure nécessaire.

8.4 Championnat suisse menuisier et ébéniste (VSSM-FRM)

Le degré de difficulté et les exigences de la tâche pour la sélection finale seront évalués en fonction des exigences du concours international. Menuisier et ébéniste disposeront de 22-23 heures pour réaliser la même pièce. La tâche sera portée à la connaissance des candidats 1 heure avant le début du concours.

8.5 Entraînement pour le championnat du monde (VSSM-FRM)

Les tâches d'entraînement comporteront toutes les difficultés des épreuves internationales. Le candidat menuisier et le candidat ébéniste devront respectivement s'entraîner à des pièces et des fragments selon les directives du championnat du monde.



9. Evaluation

9.1 Sélection cantonale

Les critères de jugement seront ceux qui auront été communiqués aux participants lors de leur inscription.

9.2 Finale Romande (FRM)/Concours régionaux

L'évaluation sera faite en fonction des exigences du concours international par un expert du concours international, de façon permanente durant toute la finale et de deux experts régional.

Sur la base de cette estimation, seront désignés trois lauréats de la finale romande pour l'équipe de suisse menuisiers et ébénistes et les championnats suisse. La finale romande est une partie des trois finales régionales organisées sur le plan suisse. Chacune d'elle qualifiera 3 candidats pour les championnats suisses.

9.3 Equipe de suisse menuisiers et ébénistes (VSSM-FRM)

L'évaluation sera faite par des experts du concours international de façon permanente durant toute la sélection finale. Sur la base de cette évaluation, il sera établi un classement sur les différentes manches. Les points obtenus durant ces sélections seront pris en compte lors de la finale aux championnats suisse. Les participants à l'équipe suisse des menuisiers et ébénistes se tiennent à disposition des sponsors et des organisations faïtières (FRM/VSSM) pour des représentations ponctuelles.

9.4 Championnat suisse menuisier et ébéniste (VSSM-FRM)

L'évaluation sera faite en fonction des exigences du concours international par les experts du concours international de façon permanente durant toute la sélection finale. Sur la base de cette évaluation et en prenant compte les points obtenus lors des manches de l'équipe suisse un classement final sera établi pour menuisier et ébéniste.

Le meilleur candidat de chaque profession sera sélectionné pour les championnats du monde de Londres en 2011

Le champion suisse menuisier et le champion suisse ébéniste se tiendront à disposition des SPONSORS pour des campagnes de communications.

9.5 Entraînement pour les championnats du monde

L'entraînement sera suivi par des experts du concours international. Il n'y aura pas de notation ; par contre, les experts amélioreront avec les candidats les points insuffisants.

10. Prix

Une somme sera mise à disposition pour le championnat suisse. La distribution de cette somme sera effectuée par les experts, la FRM et le VSSM, à la fin de ce concours.

11. Recours

Un recours contre la décision des experts, motivé, doit être envoyé sous pli recommandé, dans les 10 jours qui suivent la communication des résultats, au comité central du VSSM ou FRM. Le recours devra se baser exclusivement sur des éléments arbitraires ou sur des erreurs d'appréciation. La décision finale sera prise par le comité central du VSSM et FRM; toute action juridique est exclue.

12. Finances

12.1 Sélection cantonale

Les frais sont entièrement à la charge de l'association cantonale
Une tâche du concours mis à disposition par la FRM+VSSM
Support de communication mis à disposition par la FRM+VSSM

12.2 Championnats régionaux

La tâche du concours est élaborée par la FRM+VSSM
L'expert international est pris en charge par la FRM+VSSM
Support de communication mis à disposition par la FRM+VSSM
L'association cantonale intéressée par l'organisation de la manche régionale prend en charge les frais d'experts, infrastructure, logements et organisation sur place.
Il n'y a pas de frais d'inscription, mais les participants prennent en charge les frais de matériaux.
Les pertes de salaires ne sont pas remboursées.

12.3 Equipe suisse menuisiers et ébénistes

La tâche du concours est élaborée par la FRM+VSSM
L'expert international est pris en charge par la FRM+VSSM
L'organisateur de l'événement de la manche prend en charge les frais d'experts, infrastructure, matériel et organisation sur place.
Les pertes de salaires ne sont pas remboursées

12.4 Championnats suisses

La tâche du concours est élaborée par la FRM+VSSM
L'expert international est pris en charge par la FRM+VSSM
Support de communication mis à disposition par la FRM+VSSM
La FRM+VSSM prennent en charge les frais d'experts, infrastructure et organisation sur place pour le concours uniquement.
Les pertes de salaires ne sont pas remboursées



13. Renseignements

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de la

FRM
Fédération romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie,
charpentes, des fabriques de meubles et des parqueteurs
Case postale 193
1052 **Le Mont-sur-Lausanne**
Tél : 021/652.15.53
Fax : 021/652.15.65
Email : seppey@frm-bois-romand.ch

Ou en allemand, directement auprès du

VSSM - Bereich Berufsbildung
Gladbachstrasse 80
8044 **Zurich**
Tél : 01/267.81.00

VSSM: (Suisse alémanique/Tessin) www.schreiner.ch
FRM: (Suisse romande) www.frm-bois-romand.ch
WorldSkills international: www.worldskills.com
Swisscompetence: www.swisscompetence.ch